



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 57672

Texte de la question

M Andre Berthol appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur les modifications de programmes d'histoire-geographie formulees par le groupe technique disciplinaire dependant du Conseil national des programmes excluant l'enseignement de la periode 1935-1945 jusqu'en troisieme. Cette proposition a suscite l'emotion chez les associations d'anciens combattants, resistants, deportes et internes. En effet, des enfants seraient amenes a quitter l'enseignement sans avoir eu connaissance de ces periodes historiques. Il lui demande en consequence de prendre les mesures necessaires afin de maintenir l'enseignement de cette periode.

Texte de la réponse

Reponse. - Les avant-projets de nouveaux programmes elabores par le groupe technique disciplinaire d'histoire-geographie dans le courant des annees 1991 et 1992 ont fait l'objet d'une large diffusion et ont donne lieu a un debat vigoureux compte tenu du caractere novateur des propositions avancees par le groupe (en particulier, l'arret de l'etude proprement chronologique en fin de classe de seconde et l'introduction d'une histoire plus « thematique » en classes de premiere et terminale). Le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, constatant que ces propositions etaient loin de faire l'unaninite dans un domaine par nature plus sujet que d'autres a d'apres controverses, a decide de ne pas mettre en application de nouveaux programmes pour l'instant. Il va sans dire que cette decision ne remet aucunement en cause la qualite du travail fourni par le groupe technique concerne, qui a eu le merite de lancer la discussion sur des problemes fondamentaux de l'enseignement de cette discipline. Pour ce qui est des lycees, la place de l'histoire et geographie est pleinement reconnue dans le cadre de la renovation pedagogique qui entrera en vigueur a la rentree 1993 en classe de premiere et a la rentree 1994 en classe terminale. Cette discipline est en effet clairement affichee comme faisant partie des matieres dominantes de deux series de la voie generale : la serie L (litteraire) et la serie ES (economique et sociale). En outre, pour ce qui est de la serie L, les horaires ont ete renforces par rapport a ceux des actuelles series A : 4 heures trois quarts en classe de premiere L contre quatre heures en A, et quatre heures et demie en temrminale L contre quatre heures en A Par ailleurs, dans la serie technologique STT (sciences et technologies tertiaires), l'horaire d'histoire-geographie a ete augmente d'une demi-heure en classe terminale par rapport a celui de l'actuelle serie G, qui sur le plan des effectifs represente la serie la plus importante de la voie technologique. Dans les autres series, scientifiques et technologiques, l'histoire-geographie conserve la place qui est la sienne actuellement, avec pour objectif de fournir aux eleves de ces series un complement de culture generale indispensable pour comprendre les enjeux du monde actuel.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57672

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 mai 1992, page 2091